



Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie

28 | 2000
La "Lettre sur les aveugles"

La *Lettre sur les aveugles* et l'éducation des sens

Sophie Audidière



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rde/108>

DOI : 10.4000/rde.108

ISSN : 1955-2416

Éditeur

Société Diderot

Édition imprimée

Date de publication : 15 avril 2000

ISSN : 0769-0886

Référence électronique

Sophie Audidière, « La *Lettre sur les aveugles* et l'éducation des sens », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie* [En ligne], 28 | 2000, mis en ligne le 18 juin 2006, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rde/108> ; DOI : 10.4000/rde.108

Propriété intellectuelle

Sophie AUDIDIÈRE

La Lettre sur les aveugles et l'éducation des sens

Quelques années après la *Lettre sur les aveugles*, du Marsais, auteur de l'article ÉDUCATION de l'*Encyclopédie*, renvoie le terme à la « métaphysique » : aux yeux du grammairien nous sommes en présence d'un terme « abstrait », « qui ne marque aucun objet qui existe en dehors de notre imagination »¹. Nous rapportons ainsi dans le discours à un même terme, à un concept particulier de notre esprit, « diverses impressions ou réflexions de même espèce »². Le terme désigne un processus qui a trois objets distincts : « la santé et la bonne conformation du corps », « ce qui regarde la droiture et l'instruction de l'esprit », « les mœurs, c'est-à-dire la conduite de la vie et les qualités sociales »³. Le premier objet, qui nous intéresse ici, est renvoyé à son tour à la médecine et à l'hygiène, ainsi qu'à « quelque habile physicien » qui nous donnerait « un traité sur le pouvoir et les bornes de l'habitude ». Diderot à ce sujet ne livre que des articles renvoyant aux arts mécaniques, comme l'article ÉCRITURE : à première vue, la philosophie n'a rien à dire du premier objet de l'éducation, et Diderot plus particulièrement moins encore que le grammairien du Marsais, qui prend en charge sous les couleurs de la grammaire les articles INSTITUTEUR et INSTRUCTION.

Pourtant, il faut porter attention à la demande d'un traité portant sur l'habitude pour servir à « la santé et la bonne conformation du corps ». C'est en effet en termes d'*habitude* que Montaigne et Locke, les deux figures tutélaires des Encyclopédistes sur ce sujet, pensent l'éducation. C'est donc toujours de philosophie qu'il s'agit avec l'éducation du corps, d'une philosophie certes écrite par des médecins (Locke), ou s'en inspirant

1. Du Marsais, article ABSTRAIT, entrée Logique, *Encyclopédie*, fac-similé, Stuttgart, Friedrich Fromann Verlag, 1966, volume I, 47 b.

2. Du Marsais, article ABSTRACTION, *Id.*, 45 b.

3. Du Marsais, article ÉDUCATION, *Encyclopédie* vol. 5

(Montaigne partageant sur ces questions des positions rabelaisiennes⁴) ; d'une philosophie à proprement parler *empirique* et empiriste. L'empirisme de Locke place en effet nécessairement l'éducation au cœur de ses préoccupations : si toutes nos idées naissent bien des impressions, les premières impressions sont capitales dans le développement ultérieur de l'esprit⁵. Elles sont, écrit Locke, « comme les sources de certaines rivières : il suffit à la main de l'homme d'un petit effort pour détourner leurs dociles eaux en différents canaux qui les dirigent dans des sens opposés (...) ». J'imagine que *l'esprit* des enfants pourrait être dirigé d'un côté ou d'un autre, aussi facilement que l'eau elle-même »⁶. Cependant, il convient de prendre également soin de notre corps, notre « maison d'argile » : il y a place, dans une philosophie empiriste, non seulement pour un contrôle éducatif des premières impressions et expériences de l'enfant, mais aussi pour une attention portée directement aux sens eux-mêmes (ce qui n'est pas strictement le même projet). Peut-on espérer influencer directement sur le sens, son acuité, son lien aux autres sens, comme en amont de la sensation ? En d'autres termes et d'une façon plus générale, quelles sont les possibilités et les limites sensorielles d'un empirisme éducatif ?

C'est bien à cette question que Diderot est confronté dans la *Lettre sur les aveugles*. Avec Locke, le philosophe parvient à penser l'origine sensible de nos idées et de nos connaissances ; mais le sensualisme tel qu'il se développe autour de Condillac laisse en suspens certaines interrogations : si nos idées proviennent des sens uniquement, celui qui est privé d'un sens est-il nécessairement privé d'une idée particulière, voire d'un type d'idée ? Comment peut-on alors penser son instruction sur le principe du sensualisme : est-il définitivement impossible de lui enseigner certaines liaisons d'idées, ou dans le cas de l'aveugle, la morale, dès lors que l'image visuelle de la souffrance d'autrui, sentée dans un premier temps faire naître le sentiment d'humanité, lui est refusée ? Faut-il, et peut-on espérer en passer par un jeu de correspondance entre les sens sains restants ? En outre, le sensualisme⁷ seul ne permet pas de répondre d'une manière satisfaisante

4. Rabelais insiste sur la nécessité d'une instruction physique placée sous le signe de l'endurcissement, l'habitude de supporter l'effort ou la privation, dans les mêmes termes que plus tard Montaigne puis Locke. Voir *La très horrible vie du grand Gargantua*, XXIII et XXIV, Gallimard Pléiade, 1955, pp. 71-75 ; Montaigne, *Essais*, I, 26, Gallimard Pléiade, 1962, pp. 144-177 ; Locke, *Quelques pensées sur l'éducation*, I, Vrin, 1966, pp. 29-52.

5. « C'est l'éducation qui fait la différence entre les hommes. Même des impressions légères, presque insensibles, quand elles ont été reçues dès la plus tendre enfance, ont des conséquences importantes et durables. » Locke, *Quelques pensées sur l'éducation*, I, § 1, Vrin p. 27.

6. *Id.*, Préambule, § 2, p. 26. C'est nous qui soulignons.

7. Le terme, certes anachronique, nous sert ici pour désigner la théorie de la connaissance condillacienne, par différence avec celle de Locke.

au problème de Molyneux, à l'interrogation sur la possibilité de prononcer sans scepticisme que ce qui est tel pour la vue est tel pour le toucher. Il faut donc parvenir à penser une éducation des sens qui ne soit pas strictement une éducation sensualiste : Diderot indique déjà les difficultés qu'il rencontre dans le sensualisme à l'occasion des questions éducatives. Ce sont elles qui lui font prendre des positions qui le distingueront nettement des projets éducatifs ultérieurs de Condillac ou d'Helvétius⁸.

Pour Diderot, une éducation des sens est toujours possible : là encore, c'est une « éducation » au sens abstrait, puisqu'elle désigne trois processus poursuivant des objectifs différents, dotés de limites distinctes. Il s'agit, dans l'ordre de leur possibilité, de l'expérimentation de l'organe — en l'occurrence l'œil —, de sa correction, de son perfectionnement. Les difficultés qu'offrent la morale et l'esthétique de qui ne partage pas notre appréhension sensible (tel l'aveugle, ou plus tard le sourd), si elles semblent offrir l'occasion d'abonder dans le sens d'une genèse empiriste des idées morales et du goût, sont pourtant les prémisses d'un désaccord. La présence du raisonnement et de l'abstraction dans les jugements de goût, et déjà dans la réponse de Diderot à la question de Molyneux, remodèle la théorie condillacienne de la connaissance. C'est enfin avec la question du sens interne que se manifestent les questions auxquelles Diderot ne répondra que de nombreuses années plus tard, par un partage de ce qui est éduicable (les sens) et de ce qui ne saurait jamais l'être (« l'organisation », ou configuration interne du diaphragme et du cerveau). L'imagination de l'aveugle est en effet essentiellement différente de la nôtre, de même que sa mémoire : elles représentent déjà les limites physiologiques de toute éducation des sens possible.

1. *L'éducation des sens*

En contexte empiriste, toutes nos idées nous venant des sens, les premières impressions et leur répétition donnent lieu à nos premières idées et habitudes de pensée : il est donc impératif de pouvoir les contrôler, si l'on veut que le développement de l'esprit se fasse dans une direction donnée. Une solution consisterait à former directement les sens, afin de leur faire saisir tel type d'impression d'une manière privilégiée. Pour Condillac, suivant ici Locke, il faut et il suffit de favoriser les bonnes liaisons entre les observations ou sensations : une idée fausse, et même une idée folle n'étant

8. Condillac exerce de 1758 à 1767 la fonction de précepteur du fils de l'Infant de Parme, ce qui donne lieu à la parution du *Cours d'études*, paru pour la première fois clandestinement à Parme en août 1775. Le traité *De l'homme, de ses facultés intellectuelles et de son éducation* d'Helvétius paraît à titre posthume en 1773.

qu'une liaison erronée entre deux sensations. L'éducation se ramène à celle des sens⁹, et former les sens, c'est leur offrir de préférence tel type de sensation. Mais l'analyse du terme éducation décèle qu'il s'agit là d'un terme abstrait désignant trois niveaux d'éducation des sens, que Diderot est amené à distinguer dans la *Lettre sur les aveugles*. D'une part, Diderot se confronte au problème de Molyneux, qu'il décompose en deux questions : l'aveugle-né verra-t-il aussitôt après l'opération ? S'il voit, sera-t-il en mesure de distinguer et de nommer deux figures qu'il distinguait par le toucher, sans l'aide de ce dernier, « et s'il aura démonstration que ces noms leur conviennent »¹⁰ ? Cette partie de la *Lettre sur les aveugles* conduit Diderot à distinguer l'accommodation de l'œil, ou expérimentation, et la possibilité de l'instruire par les autres sens ou le raisonnement. D'autre part, l'observation d'un aveugle dans sa vie quotidienne (l'aveugle du Puisieux puis Mélanie de Salignac), ou dans sa pratique des mathématiques (Saunderson), les interrogations à propos de la genèse de ses idées morales et esthétiques, introduisent un troisième processus : la possibilité d'un perfectionnement des sens, qui fait apparaître l'enjeu moral et esthétique d'une éducation des sens accomplie.

1.1 L'accommodation de l'œil ou « expérimentation de l'organe » par lui-même

La réponse de Diderot à la première partie du problème de Molyneux est très claire : l'œil a la possibilité de s'expérimenter lui-même, autrement dit il ne fait appel ni aux autres sens, ni au raisonnement pour *voir*. Cette mise au point physiologique est nécessaire non seulement dans l'aveugle-né opéré, mais aussi dans l'enfant voyant. Il s'agit de l'éducation de l'organe par lui-même, d'abord inapte à remplir sa fonction propre.

Dans un premier temps en effet, la vision ne se fait pas, ni chez l'enfant ni chez l'aveugle-né opéré. Il manque de l'humeur en quantité suffisante, la cornée n'est pas assez dilatée, ni assez mince, etc.¹¹. Il faut environ un mois, d'après l'article de l'*Encyclopédie*, pour que l'œil s'exerce et parvienne à voir. Dans un second temps, l'enfant et l'aveugle opéré doivent développer leur attention : « ce n'est pas assez que les objets nous frappent, il faut encore que nous soyons attentifs à leurs impressions ; [...] par conséquent, on ne voit rien la première fois qu'on se sert de ses yeux [...] »¹². Pour effectuer l'*acte* qu'est la vision, il faut non seulement

9. Ce en quoi consiste pour Condillac toute la formation de la raison, puisque les facultés de l'entendement sont déjà dans l'enfant tout ce qu'elles doivent être.

10. *Lettre sur les aveugles*, éd. Versini t. I, p. 174 § 5 ; D.P.V. tome IV, p. 59.

11. *Encyclopédie*, art. VUE signé de Jaucourt, éd. citée vol. 17 p. 566.

12. *Lettre sur les aveugles*, *ibid.*, I, 176 § 3 ; D.P.V. t. IV, p. 61.

que la sensation nette soit possible, mais encore pouvoir porter à son gré les yeux sur tel ou tel objet¹³. Diderot fait état de cette mise au point physiologique dans le cas de l'aveugle¹⁴, mais conteste qu'il faille nécessairement si longtemps pour l'accommodation. « C'est peut-être l'ouvrage d'un moment »¹⁵, écrit-il. Si l'expérience faite sur un aveugle-né montrait que deux mois sont nécessaires, il ne faudrait pas s'en étonner, mais conclure à « la nécessité de l'expérience de l'organe, mais nullement [à] la nécessité de l'attouchement pour l'expérimenter »¹⁶. L'expérimentation de l'œil afin qu'il remplisse sa fonction est donc nécessaire, dans le cas de l'œil mais aussi des autres sens. Par exemple, les papilles pyramidales protégées par l'épiderme qui sont les organes du toucher, et qui se trouvent en plus grand nombre au bout des doigts, des pieds, et de la langue, ont elles aussi besoin d'être humectées d'une humeur très subtile, dont on peut conjecturer que la quantité optimale n'est pas immédiatement obtenue¹⁷. Ceux qui pensent que l'aveugle opéré ne verra pas partent de l'idée que l'œil a besoin d'apprendre à voir, « comme la langue à parler »¹⁸. Mais la comparaison porte en elle-même sa limite : il y a de l'arbitraire dans les efforts particuliers à faire pour apprendre à prononcer telle langue qui est la nôtre, tandis que s'il est acquis que l'œil doit apprendre à voir, il n'entre rien d'arbitraire dans le but de cet apprentissage. « Le nier, ce serait perdre de vue la destination des organes »¹⁹.

Nécessaire, l'auto-expérimentation de l'organe est possible car chaque sens est doté d'une fonction propre, irréductible à celles des autres sens. L'œil est fait pour voir, il faut donc qu'il puisse voir par ses propres moyens, qui consistent principalement dans la « toile » minuscule qui se peint avec une finesse, une netteté et une précision inégalables au fond de notre œil. Ce n'est que par le sens de la vue que l'on peut rendre compte de ce que Diderot appelle les « phénomènes de la vision », c'est-à-dire le renversement des images rétinienne et la confusion en une seule image vue des images de chaque œil, comme des couleurs et de la lumière. Seule la vue a en partage la perception de la lumière et des couleurs : comment apprendrait-elle d'un autre sens à percevoir sa sensation propre ? L'assignation à chaque sens d'un domaine propre fonde ainsi non

13. *Encyclopédie*, articles VUE et VISION signés de Jaucourt : « cependant alors même, c'est-à-dire au bout d'un mois, les yeux des enfants ne s'arrêtent sur rien ; ils les remuent et les tournent indifféremment », vol. 17 p. 566 a.

14. *Ibid.*, I, p. 178 § 3 ; D.P.V. t. IV, p. 63.

15. *Ibid.*, I, p. 178 § 4 ; D.P.V. t. IV, p. 64.

16. *Ibid.*, I, p. 179 § 2 ; D.P.V. t. IV, p. 65.

17. *Encyclopédie*, art. TOUCHER, signé de Jaucourt, éd. citée vol. 16, p. 446 a.

18. *Lettre sur les aveugles, ibid.*, I, p. 175 § 1 ; D.P.V. t. IV, p. 60.

19. *Ibid.*, I, p. 177 § 3 ; D.P.V. t. IV, p. 63.

seulement la possibilité de l'auto-expérimentation des sens, mais aussi l'impossibilité pour un autre sens de suppléer exactement la déficience éventuelle de l'organe du sens. La position de Diderot rejoint celle de Berkeley : les sensations sont strictement hétérogènes.

En un mot, les sens s'éduquent eux-mêmes dans le cadre de l'expérimentation ou accommodation à *leur fonction propre* : l'œil apprend à voir, la main à sentir, le nez à « flairer » comme le dit Diderot, etc. par eux-mêmes et sans l'aide des autres sens. Il est vain de chercher à obtenir d'un sens ce qu'il ne peut accorder : la vue ne donne ni la distance ni la grandeur, mais elle voit les objets. C'est pourquoi l'aveugle opéré verra le carré et le cercle (mais non le cube et la sphère), à la longue (après avoir pu expérimenter son œil dans l'obscurité qui le protège de la douleur causée par la lumière) ou instantanément (selon la réponse que l'on donne à la question de la durée de l'accommodation) : « Un œil vivant et animé aura sans doute de la peine à s'assurer que les objets extérieurs ne font pas partie de lui-même ; qu'il en est tantôt voisin, tantôt éloigné [...] etc., mais je ne doute nullement qu'il ne les vît à la longue, et qu'il ne les vît assez distinctement pour en discerner au moins les limites grossières »²⁰. Il n'y a donc pas de « dépendance essentielle »²¹ d'un sens à l'autre : il n'est pas nécessaire de disposer du sens de la vue pour percevoir la distance, comme le prouve l'anecdote de l'aveugle du Puiseux parvenant à assommer son frère d'une pierre à distance ou à localiser les personnes à l'aide de l'ouïe, même si ce dernier exemple prouve à son tour qu'une entraide est possible d'un sens à l'autre (l'ouïe aidant ici le tact dans la perception de la distance d'un objet en mouvement, alors qu'elle n'est pas nécessaire pour estimer la distance des murs²²). Un deuxième processus éducatif peut en effet être envisagé : la correction et l'instruction des sens, soit par les autres sens, soit par le raisonnement du sujet.

1.2 La correction des sens ou leur instruction sensible et raisonnée

Si les sens offrent par eux-mêmes une information suffisante concernant leur domaine propre de sensibilité, désormais, il faut atteindre les choses et sortir du scepticisme : savoir ce que l'on voit, discerner et non plus simplement voir. C'est la deuxième question posée par Molyneux. L'aveugle opéré sera-t-il en état d'appliquer avec certitude aux objets qu'il

20. *Ibid.*, I, p. 177 § 3 ; D.P.V. t. IV, p. 63.

21. *Ibid.*, I, p. 177 § 2 ; D.P.V. t. IV, p. 62.

22. Mélanie de Salignac ne fait usage que de son tact, localisé sur l'ensemble de la peau, pour « juger, à l'impression de l'air de l'état de l'atmosphère, si elle marchait dans une place ou dans une rue, dans une rue ou dans un cul-de-sac, dans un lieu ouvert ou dans un lieu fermé. » *Additions à la lettre sur les aveugles*, Versini I, p. 192 § 1 ; D.P.V. t. IV, pp. 101-102.

voit, sans les toucher, les noms qu'il leur donnait lorsqu'il les percevait par le toucher ? En d'autres termes pour ce qui nous occupe : les sens peuvent-ils s'aider les uns les autres, s'instruire réciproquement pour formuler ce jugement sans faire appel à une instance judiciaire autre ? Si l'œil ne percevoit ni la distance, ni la grandeur des objets (domaine du tact), comment le tact instruit-il la vue lorsque nous estimons une distance sans expérience tactile ? Condillac nie qu'il soit nécessaire de faire appel à un jugement d'une autre nature que les idées, sensations transformées. Il évite ainsi de réintroduire une part spiritualiste dans les opérations de l'esprit, évitant d'évoquer les « jugements naturels », ou toute géométrie naturelle réfutée par Berkeley.

Les organes des sens peuvent certes pour Diderot comme pour Condillac s'instruire réciproquement, comme le démontre l'observation de soi-même dans l'expérience. C'est ainsi par exemple que le toucher instruit la vue de la distance des objets qu'elle distingue, ou inversement que la vue signale au toucher la présence entre deux doigts serrés de « quelque substance unie, mince et flexible »²³. « On conçoit sans peine, écrit Diderot, que l'usage d'un des sens peut être perfectionné et accéléré par les observations de l'autre [...] »²⁴. L'instruction réciproque des sens concerne l'*usage* : elle a lieu dans les jugements *pratiques*²⁵. A ce niveau de connaissance, nous n'avons pas besoin de faire appel à un jugement de nature spirituelle.

Pendant Diderot réfléchissant au problème de Molyneux soutient contrairement à Condillac que l'aveugle-né, s'il peut les *voir*, ne peut identifier par la vue seule l'objet qu'il identifiait par le toucher. Autrement dit, l'expérience *passée* du toucher n'apprend rien à la vue sur son domaine propre, il n'y a pas de communication entre les sensations. En l'absence d'une expérience sensible réitérée pour comparer les sensations, un aveugle-né opéré n'est pas en mesure de tirer une conclusion définitive de la comparaison de ses sensations tactiles, qu'il peut rappeler par le biais de sa mémoire (qui est mémoire de « points palpables »), et de ses sensations visuelles actuelles. Encore faut-il qu'il sache comparer ses sensations. Diderot distingue ici plusieurs types d'aveugles-nés opérés²⁶ : une personne « sans connaissances », non préparée aux questions qu'on va lui

23. *Lettre sur les aveugles, ibid.*, I, p.177 § 2 ; D.P.V. t. IV, p. 62.

24. *Ibid.*, I, p.177 § 2 ; D.P.V. t. IV, p. 62.

25. Condillac lui-même n'ira pas au-delà dans l'instruction des sens les uns par les autres : la statue du *Traité des sensations* dotée uniquement des cinq sens ne possède que des connaissances pratiques, et non théoriques. Il lui manque à cet effet le langage, qu'elle n'a pas développé dans sa solitude. L'éducation des sens par le « commerce des sens » ne donne que des connaissances pratiques.

26. *Ibid.*, I, p. 181 § 2-4 et p. 182 § 1-2 ; D.P.V. t. IV, pp. 67-69.

poser, et ne sachant qu'à peine ce que sont les sensations et les idées, ne saura pas les comparer. Seul le hasard va guider sa réponse. D'autres compareront leurs idées en « appliquant par la pensée » leurs doigts sur les figures qu'elles voient, mais leur raisonnement est incertain et indistinct. En revanche, un « métaphysicien » raisonne selon ses connaissances : il peut comparer ses idées et former une hypothèse pour désigner le cercle et le carré. Néanmoins, même en faisant appel au témoignage d'autrui qui lui certifierait que le visible est palpable, ce que la vue ne lui apprend pas, rien ne lui assure que cet objet visible ne va pas se transformer. Un scepticisme raisonné à l'égard des sensations visuelles, fondé sur l'hétérogénéité des données sensibles (rien dans la sensation visuelle ne correspond à la sensation tactile) empêche donc de conclure démonstrativement. Seul un géomètre peut conclure démonstrativement et désigner le cercle et le carré. Ceci n'est possible que grâce à un double détour du *raisonnement* : le géomètre juge avant tout que telle figure vue possède les caractéristiques de la figure tactile qu'il nommait carré. A l'objection métaphysique qui se présente à lui (ce carré qu'il voit va peut-être se transformer sous ses mains, autrement dit le carré visible n'est peut-être pas le carré tactile), seul le géomètre peut répondre : il a l'expérience de la compréhension avec les autres géomètres. Lorsqu'il parlait de son carré tactile et de ses propriétés géométriques, il était en accord avec eux, qui se référaient à leur carré visible. Il n'y a donc qu'un seul et même carré. La sensation visuelle du géomètre est ainsi instruite par le raisonnement, qui fait appel à l'abstraction géométrique d'une part, à l'expérience que la géométrie « tactile » des aveugles est la même que celle, figurée, des voyants d'autre part. En aucun cas, la comparaison des sensations entre elles (l'instruction réciproque des sens) ne suffit à reconnaître les figures « avec science ». Hors de l'expérience sensible répétée, les sens ne s'apprennent rien les uns aux autres²⁷. Plus encore, la plus grande agilité sensorielle observée chez les aveugles semble indiquer qu'en réalité l'usage concomitant de deux sens, au premier rang desquels la vue et le toucher, les empêche de se perfectionner.

1.3 Le perfectionnement des sens

Diderot affirme à plusieurs reprises que « les secours que nos sens se prêtent mutuellement les empêchent de se perfectionner »²⁸. Il évoque pour

27. C'est pour résoudre cette difficulté que Berkeley introduit la notion de « langage de la nature », ou de Dieu, qui assure la cohésion des sensations hétérogènes de la vue et du toucher. On comprend l'importance que revêt l'appel lancé par Diderot à Condillac pour résoudre cette difficulté de sa philosophie sans tomber dans « l'idéalisme » ; des années plus tard, Diderot verra là la place du cerveau, « rapporteur » des cinq témoins que sont les sens.

28. *Lettre sur les aveugles*, Versini I, p. 144 § 3 ; D.P.V. t. IV, p. 22.

la première fois cette idée en remarquant l'étendue de la mémoire auditive de l'aveugle, capable de faire entre les voix des individus des nuances qui nous échappent, aussi singulières que les visages²⁹. Les voyants n'ont besoin ni de les retenir ni même de les percevoir, puisqu'une sensation visuelle (le visage) leur donne déjà l'idée de tel individu. Un peu plus loin, Diderot rapporte son affirmation à l'apprentissage du langage : n'est-il pas plus difficile à l'aveugle d'apprendre à parler et de se souvenir des mots, dans la mesure où, privé de la sensation d'un grand nombre d'objets, il doit en apprendre le nom d'une manière toute « métaphysique » : à ce terme qu'il apprend ne correspond pour lui aucune expérience sensible ? Si les sens s'empêchent les uns les autres de se perfectionner, c'est donc parce qu'ils offrent chacun une sensation particulière du même objet : la sensation visuelle du visage unique d'un individu double celle, auditive, de sa voix, tout aussi unique. Une hiérarchie s'opère donc entre les sensations, et nous avons tendance à privilégier les sensations visuelles, au détriment des autres. La mémoire et la finesse des autres sens diminue d'autant. Le langage au contraire bénéficie de cette pluralité d'entrées sensibles à un même objet : il est pour nous voyants moins « métaphysique », mais la juxtaposition de sensations visuelles, tactiles, olfactives etc. d'un même objet doit rendre son idée plus confuse. Diderot peut ainsi écrire qu'« ajouter le toucher à la vue, quand on a assez de ses yeux, c'est à deux chevaux, qui sont déjà fort vifs, en atteler un troisième en arbalète, qui tire d'un côté, tandis que les autres tirent de l'autre »³⁰. L'agilité sensorielle des aveugles n'est donc pas une compensation de la nature, mais une libération des possibilités sensorielles.

Les proches de Mélanie de Salignac s'étaient employés avec succès à « perfectionner les sens qui lui restaient, et il est incroyable jusqu'où l'on y avait réussi »³¹. Pourquoi ne serait-il pas possible de les perfectionner dans ceux qui disposent de tous leurs sens sains ? Dans le domaine de la perception au sens strict, il est fantaisiste d'imaginer par exemple de se bander les yeux de façon prolongée pour développer son tact. En revanche, Diderot donne lui-même l'exemple d'une éducation esthétique affinée par le perfectionnement des sens. Dans la *Lettre sur les sourds et muets*, il évoque l'habitude qu'il avait d'assister au spectacle en se bouchant alternativement les yeux et les oreilles³². Son émotion n'en était pas moins grande. Il y a donc dans le cas de l'apprentissage du goût, qu'il s'agisse de juger le geste (et donc la peinture, la sculpture, le théâtre aussi) ou

29. *Lettre sur les aveugles*, Versini I, p. 144 § 3 ; D.P.V. t. IV, p. 22.

30. *Lettre sur les aveugles*, Versini I, p. 147 § 1 ; D.P.V. t. IV, p. 26.

31. *Additions à la Lettre sur les aveugles*, Versini I, p. 192 § 1 ; D.P.V. t. IV, p. 101.

32. *Lettre sur les sourds et muets*, Versini t. IV, p. 21 § 2 ; D.P.V. t. IV, pp. 148-149.

l'intonation (donc la poésie et la musique), la possibilité d'une éducation de tous les sens à la beauté. La perception des rapports, qui fonde le sentiment du beau, n'est pas réservée à la vue seule, malgré le rapport privilégié qu'elles entretiennent.

2. *L'éducation esthétique et morale et le sensualisme : les prémisses d'un désaccord*

2.1 *Les sens et l'éducation du goût*

La position de Diderot à ce sujet est ambiguë. D'une part, il accorde à l'aveugle le juste usage de la notion de symétrie : l'aveugle est donc capable d'appeler *beau* ce qui l'est par la disposition symétrique de ses parties. Nous appelons en effet *beau* ce qui réveille en nous l'idée de rapports, les rapports constituant la symétrie³³ ; or l'aveugle parvient à se faire une idée de la symétrie « à force d'étudier par le tact la disposition que nous exigeons entre les parties qui composent un tout, pour l'appeler beau »³⁴. Mais il n'en possède pas l'idée des voyants, puisqu'il ne possède pas la sensation dans laquelle s'origine l'idée. L'aveugle ne juge pas à première vue du beau par le tact, mais il rapporte adéquatement le jugement de ceux qui voient l'objet. L'idée qu'il en a est en revanche plus nette que la nôtre, parce que le tact est moins étendu que la vue et l'ouïe : comme on l'a vu plus haut, il désigne donc par le même terme moins d'idées différentes, puisqu'elles ont un correspondant sensoriel de moins.

L'Addition à la lettre sur les aveugles ne précise pas si Mélanie de Salignac possédait parfaitement l'usage du terme beau pour les choses tactiles, mais fait état de sa grande sensibilité musicale. Elle possède donc effectivement une idée du beau (comme perception de rapports) tirée de la perception des rapports perçus dans la musique (les intervalles par exemple). La définition diderotienne du beau s'applique en effet à tous les arts, et même au-delà, donc à la musique : « Nous démontrerons dans la suite que le plaisir musical consiste dans la perception des rapports des sons », écrivait-il dans les *Principes d'acoustique*³⁵. Il y a certes un plaisir musical possible qui n'est pas lié au beau, un « plaisir de sensation pure et

33. « J'appelle donc *beau* hors de moi, tout ce qui contient en soi de quoi réveiller dans mon entendement la notion de rapport ; et *beau* par rapport à moi, tout ce qui réveille cette idée. » *Encyclopédie*, art. BEAU de Diderot, éd. citée, vol. I, 176 a. Ces rapports constituent la symétrie, parmi lesquels on préfère le plus simple, celui d'égalité. Cf. lettre à Mlle de la Chaux de mai 1751, pour servir d'addition à la *Lettre sur les sourds et muets*, Versini IV, 52-61, D.P.V. t. IV, pp. 194-208.

34. *Lettre sur les aveugles*, Versini I, p. 140 § 4 ; D.P.V. t. III, p. 19.

35. *Principes d'acoustique*, D.P.V. t. II, p. 236.

simple »³⁶, mais il n'est pas le seul possible. Il semble donc qu'il faille restreindre l'affirmation de Diderot selon laquelle l'aveugle ne « juge pas du beau » aux seuls objets qu'il peut toucher. Dans la musique, il juge du beau selon l'idée qu'il en a, certes distincte de la nôtre, plus nette — ce que Mlle de Salignac semblait pressentir lorsqu'elle supposait que, « distraits par leurs yeux, ceux qui voient ne peuvent ni l'écouter [la musique] ni l'entendre comme je l'écoute et je l'entends »³⁷. Il est possible en effet que les voyants n'entendent pas la musique de la même façon que la jeune aveugle, qui tombe d'accord avec Diderot que la musique est « le plus violent des beaux-arts », bien qu'il soit celui dont l'expression est « la plus arbitraire et la moins précise »³⁸. Peut-être parle-t-elle si fort à notre âme parce qu'elle laisse « plus de carrière à notre imagination » ; à moins qu'elle ne soit l'art qui procure le plus directement ce dont nous avons besoin pour être émus, une « secousse », un « effet tumultueux ». Dans ce cas, on comprendrait pourquoi les aveugles la ressentent plus fortement que les voyants : leur façon habituelle de sentir par le tact étant de l'ordre de la secousse, de l'effort musculaire, ils ont une sensibilité musculaire plus affinée que la nôtre, habituée pour sa part à être doublée par une sensation de couleur. Le plaisir esthétique musical de l'aveugle serait donc plus vif que le nôtre, car le système des nerfs qui est le sien en fait un « corps harmonique »³⁹.

S'il s'agit de deux idées distinctes du beau, cependant les voyants accèdent au plaisir musical. Diderot nous a donné l'exemple d'un perfectionnement du goût de la vue et de l'ouïe, il rappelle à Mlle de la Chau que les Athéniens consacraient « dix à douze ans » de leur éducation à la musique. Ce peuple de musiciens ressent donc nécessairement lui aussi une émotion plus forte à l'écoute de la musique. Il n'est pas nécessaire d'être aveugle pour être musicien : une bonne éducation du sens de l'ouïe, telle que Diderot nous en a montré l'exemple, est possible, et le peuple athénien en fit même un élément central de l'éducation des hommes libres. Dans le même temps, l'aveugle se voit définitivement interdire de partager notre idée du beau. S'agit-il vraiment de deux idées différentes ? Si non, faut-il supposer dans le jugement de goût quelque chose qui ne vienne pas des sens ? A strictement parler, il s'agit bien de deux idées différentes du beau. Mais de la même manière que la sensation du carré tactile permet de démontrer ses propriétés, qui sont les mêmes que celles du carré visuel, peut-on dire qu'il y a quelque chose de commun aux idées du beau de

36. Lettre à Mlle de la Chau, Versini IV, p. 59 ; D.P.V. t. IV, p. 206.

37. *Additions à la lettre sur les aveugles*, Versini I, 191 § 3 ; D.P.V. p. 103.

38. Lettre à Mlle de la Chau, Versini IV, p. 60 ; D.P.V. t. IV, p. 207.

39. Lettre à Mlle de la Chau, Versini IV, p. 60 ; D.P.V. t. IV, p. 206.

l'ouïe, du tact et de la vue ? La question se pose d'une manière similaire dans le domaine des idées morales.

2.2 *Les sens et l'éducation morale*

« De toutes les démonstrations extérieures qui réveillent en nous la commisération et les idées de la douleur, les aveugles ne sont affectés que par la plainte »⁴⁰ : Diderot les soupçonne donc d'inhumanité, ou d'incapacité à la compassion, qui est l'idée désagréable de la douleur dans autrui. On pourrait répondre à Diderot qu'il suffit de la plainte pour réveiller l'idée de la douleur, moins étendue mais plus nette chez l'aveugle. Cela n'ôterait rien à la relativité de la morale. Pour un philosophe empiriste là encore, nos idées morales sont comme les autres relatives à nos sensations, et on comprend bien comment un aveugle ne peut avoir de lui-même d'idée de la pudeur. Ce n'est qu'instruite par sa mère que Mlle de Salignac cesse à ce sujet d'être innocente. La multiplication des sens susciterait nécessairement celle de nos idées morales, et inversement : dotés de nos cinq sens, notre morale est imparfaite, pour ne pas dire pire, aux yeux d'un être imaginaire qui en aurait plus. Certes l'aveugle n'a pas toutes nos vertus, étant donné qu'il lui manque un sens qui nous ouvre certaines idées morales, ni ne classe celles qu'il possède selon le même ordre d'importance que nous. La pudeur lui est étrangère, mais le vol l'horripile plus que nous. Sa moralité est ainsi bouleversée en quantité comme en qualité par rapport à la nôtre. Il ne s'ensuit cependant pas qu'il n'ait aucune idée de vertu, ni de morale. Dans des développements philosophiques ultérieurs, Diderot soutiendra que l'idée de la justice, à quoi se ramène finalement la vertu, advient dès que l'homme combine des idées⁴¹, ce qui est toujours le cas tant que l'homme est homme, et non un animal. Les hommes ont donc toujours l'idée et la connaissance de la vertu, quelle que soit l'origine sensorielle des idées combinées ; ce qui ne préjuge pas de leur *amour* pour elle. A l'époque de la *Lettre sur les aveugles*, la question est encore plus problématique, même si elle le restera en raison du lien privilégié que Diderot établit entre les images et la naissance des idées morales. Ce lien, malgré son ambiguïté⁴², est en effet le fondement du

40. *Lettre sur les aveugles*, Versini I, p. 147 § 3 ; D.P.V. t. IV, p. 27.

41. « Quelles idées combine-t-il, si ce n'est celles de son repos, de son bonheur, de sa sécurité, idées très voisines de la notion de justice ? », *Réfutation suivie de l'ouvrage d'Helvétius intitulé De l'homme*, Versini I, p. 841.

42. La vue pouvant s'exercer sur les objets sensibles les plus éloignés de nous, elle est aussi le moins fiable de nos sens. Le lien avec les idées morales se détend avec la distance, c'est pourquoi « sans la crainte du châtement, bien des gens [auraient] moins de peine à tuer un homme à une distance où ils ne le verraient gros que comme une hirondelle, qu'à égorger un boeuf de leurs mains. » *Lettre sur les aveugles*, Versini I, p. 147 § 3 ; D.P.V. t. IV, p. 27.

« drame sérieux » et de son efficacité pédagogique morale sur les fous. Mais si « les images prêchent, prêchent, prêchent sans cesse (...) »⁴³, c'est à l'usage du peuple : l'aveugle sans éducation et sans connaissance sera peut-être inhumain, mais non celui qui parvient aux idées morales par son entendement, à partir d'autres idées que celle de la compassion née de la vue, tel Saunderson ou Mlle de Salignac. Une fois de plus, l'empirisme de principe affiché dans la réflexion de Diderot sur le lien de la morale et des sens est complété par le recours possible à l'entendement pour le même résultat, réservé certes aux aveugles instruits. La différence est plus entre les savants (métaphysiciens et surtout géomètres) et les autres, qu'entre ceux qui disposent ou non de leurs cinq sens sains.

Par conséquent, quelle part revient-il à l'entendement actif, et quelle part aux sens, dans une éducation du goût et de la morale qui se veut empiriste, étant entendu qu'il n'y a ni sens moral ni sens du beau ? En d'autres termes, dans quelle mesure le perfectionnement du goût et de la morale, possible grâce à un sens sain, échappe-t-il à l'éducation des sens ? Un empirisme comme celui de Condillac répondra quelques années plus tard de façon conséquente par rapport aux principes de sa philosophie : en l'absence de la sensation, l'idée ne peut advenir d'aucune manière. L'éducation sensualiste proposée dans le *Cours d'études* se comprend aussi comme une éducation du goût : le goût se forme par l'impression répétée, occasionnée par l'étude des poètes, de liaisons conformes à la norme du goût. L'idée du bien n'est à son tour que la généralisation dans le langage de la liaison entre plusieurs sensations à l'œuvre dans toutes les bonnes actions, paroles, etc., senties. Diderot tente de mesurer dans la *Lettre sur les aveugles* la possibilité de s'entendre sur la vertu, la géométrie, ou le beau (dans les *Additions*), tout en maintenant la distinction des *idées* que l'aveugle et le voyant en ont. Il s'avère que cette communication n'est possible que si l'on fait porter la question sur des notions géométriques (le carré, le rapport d'égalité ou d'inégalité), auxquelles nous avons accès par l'abstraction. La faculté d'abstraire est en effet activement présente dans le processus du perfectionnement des sens, elle est même le fondement de leur perfectibilité vers la connaissance scientifique.

La seule société possible entre les sens, où les sens s'entendraient, est géométrique. Cette « société » est possible dans la mesure où chaque sens est géomètre. Par un usage réitéré, un sens nous conduit « en même temps à la notion abstraite des nombres » : nombre de perceptions différentes dont il a conscience, conscience de la même perception x fois réitérée. Cette notion est l'objet des calculs arithmétiques ou algébriques. Chaque sens, la vue, l'odorat, le goût, etc., peut s'élever par l'abstraction aux notions

43. « Le peuple se sert mieux de ses yeux que de son entendement. Les images prêchent, prêchent, prêchent sans cesse, et ne blessent point l'amour-propre. » *Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, Versini I, p. 1151 § 4.

géométriques abstraites, et pourrait par là « s'élever aux spéculations les plus sublimes de l'arithmétique et de l'algèbre »⁴⁴. Un individu privé de tous les sens sauf de l'odorat effectuerait une géométrie aussi parfaite qu'un homme normalement disposé. Les sensations olfactives lui donneraient, par l'intermédiaire des idées qu'il formerait, la notion du nombre, mais aussi de l'unité, de l'intensité et de la diminution, etc. Ce n'est que par ce processus que peuvent naître nos connaissances, toujours abstraites (qui de fait se réduisent à « presque rien »⁴⁵). La faculté d'abstraire les notions géométriques de la sensation est étroitement liée à l'existence d'un langage, sans lequel le sujet ne peut convoquer la notion. Si le tact n'est pas encore une porte d'entrée des « mathématiques pures » en nous⁴⁶, c'est certainement faute d'un langage ; de même l'existence d'un langage du tact permettrait-il l'accès à la notion de beau et de bien. Ce langage n'est pas une chimère : les aveugles possèdent déjà, grâce au sens interne, la faculté de rappeler en eux les sensations tactiles en l'absence de l'objet ; il ne s'agirait que d'attribuer à ces sensations rappelées un signe langagier, arbitraire, tactile. Aidé de ce langage conventionnel, appris et partagé, l'aveugle, mais aussi le sourd-muet et celui qui est dépourvu de la vue, de l'ouïe et de la parole, auront accès à la connaissance (géométrique et abstraite). En l'absence d'un tel langage, le dernier de ces « monstres » est condamné à croître en demeurant dans « l'imbécillité »⁴⁷. Il est la condition de possibilité d'une instruction du sens du tact par le raisonnement.

Cependant l'usage du langage suppose l'existence d'un « sens interne » par lequel nous rappelons les sensations éprouvées. Une telle existence est suffisamment prouvée pour Diderot par « cette faculté faible en nous, mais forte dans les aveugles-nés, de sentir ou de se rappeler la sensation des corps, lors même qu'ils sont absents »⁴⁸. Le sens interne d'un aveugle est donc la faculté de rappeler des sensations tactiles, tandis que les voyants développent la capacité de rappeler des sensations visuelles, « colorées ». Ainsi n'est-il pas identique en chacun, ni indifférent à l'organisation des organes des sens : c'est ce sens interne et sa nature qui vont finalement déterminer les limites de toute éducation possible.

44. Lettre à Mlle de la Chaux, Versini IV, p. 53 ; D.P.V. t. IV, p. 195.

45. *Lettre sur les aveugles*, Versini I, p. 185, § 1 ; D.P.V. t. IV, p. 72.

46. « Les connaissances ont trois portes pour entrer dans notre âme [vue, ouïe, tact], et nous en tenons une barricadée par le défaut de signes. Si l'on eût négligé les deux autres, nous en serions réduits à la condition des animaux. » *Lettre sur les aveugles*, Versini I, p. 152 § 3 ; D.P.V. t. IV, p. 34.

47. *Lettre sur les aveugles*, Versini I, p. 152 § 1 ; D.P.V. t. IV, p. 33.

48. *Lettre sur les aveugles*, Versini I, p. 150 § 2 ; D.P.V. t. IV, p. 31.

Conclusion : le problème du sens interne comme limite sensualiste de toute éducation future

L'article SENS de l'*Encyclopédie*, signé du chevalier de Jaucourt, fait état de la difficulté à définir exactement le contenu de l'expression « sens interne ». Dans la *Lettre sur les aveugles*, l'ambiguïté est déjà sensible. La faculté de l'aveugle « de sentir ou de se rappeler la sensation des corps, lors même qu'ils sont absents », supposée prouver la réalité contestée de ce sens interne, désigne sa mémoire, et conditionne la nature de son imagination. On parvient à concevoir, écrit Diderot, que la mémoire des aveugles soit le rappel de points palpables et non colorés (comme la nôtre). L'évocation presque fantaisiste de souvenirs tactiles émus de la part de Diderot ne doit pas masquer le sérieux de l'affirmation : l'aveugle ressent physiquement de nouveau par la mémoire les sensations du tact, d'une manière strictement parallèle à ce que nous effectuons lorsque nous ressentons, « dans notre tête » comme le dira Mlle de Salignac, les points colorés qui forment une figure vue. N'était-ce la gêne réciproque qu'exercent les sens les uns sur les autres, on pourrait de droit développer plusieurs mémoires, dépendantes chacune d'un sens particulier.

En revanche, l'imagination de l'aveugle nous est inconcevable. Notre imagination de voyant est une figuration, sur fond coloré, de points d'une autre couleur. Mais « Qu'est-ce que l'imagination de l'aveugle ? » La question, posée explicitement dans les *Additions*, est déjà présente dans la *Lettre* : « Il ne se passe rien dans sa tête d'analogue à ce qui se passe dans la nôtre ; il n'imagine point (...). »⁴⁹. Si l'on peut estimer développer plus parfaitement le tact d'un voyant, ou tout autre sens dont l'aveugle lui laisse apercevoir la perfectibilité, il ne s'ensuivra *jamais* qu'il partagera la nature de sa mémoire ni surtout de son imagination. Pareillement, l'imagination de l'aveugle lui fait abstraire d'une manière différente de la nôtre, beaucoup plus parfaite ; elle promet même, à l'image de Saunderson, visionnaire d'un monde dépassant les limites étroites de notre vision d'une nature spectaculairement ordonnée, une imagination déliée de son origine visuelle. Dans sa représentation d'un chaos producteur d'êtres animés plus ou moins viables, Saunderson « voit » en aveugle, et nous ne le sommes pas moins que lui dans ces spéculations. Nous ne disposerons jamais de cette imagination non figurative, et l'aveugle pour sa part connaît sans figurer. Aucune éducation ne peut atteindre le sens interne, dont la nature est pourtant consubstantielle à l'organisation sensorielle du sujet. Le lien entre les organes des sens et le sens interne suggéré dans la *Lettre sur les aveugles* est une première esquisse de réponse à la question des limites

49. *Lettre sur les aveugles*, Versini I, p. 149 § 1 ; D.P.V. t. IV, p. 29.

d'une éducation empiriste. Si les sens peuvent toujours être éduqués, si de droit tous les sens, correctement instruits par le langage, conduisent à la connaissance, au goût et à la morale, il faut pourtant tenir compte de l'infléchissement crucial que la première organisation sensorielle naturellement donnée (Diderot dira plus tard : la physiologie de l'individu) fait subir au sens interne, par lequel une connaissance est possible. Diderot va en réalité plus loin que Condillac dans la subordination de nos connaissances à notre sensibilité. La faculté du sens interne n'est pas neutre, ni du point de vue affectif, ni du point de vue cognitif, mais elle est informée par la configuration sensorielle (le nombre de sens initialement possédés par le sujet dans la *Lettre sur les aveugles*). Dans ses dernières années, Diderot consacra l'essentiel de son travail à l'élaboration de ce rapport entre l'organisation et la sensibilité, entre le non-éducable et ce qui peut l'être. Dans l'organisation entreront le sexe, la « monstruosité » relative de telle organisation, la souplesse des fibres et celle du cerveau, rapporteur de toutes les sensations. L'éducation se concentrera sur la sensibilité sensorielle et affective, dont la perfectibilité est certes extrêmement étendue. Pourtant quels que soient les progrès des cinq sens, c'est la nature du cerveau (qui remplacera dans la physiologie la notion floue de sens interne) qui conditionne la pensée et l'action. Pour Helvétius, Diderot résume ce problème, déjà présent d'une manière inversée dans la *Lettre sur les aveugles* : « On voit, on entend, on flaire, on goûte, on touche aussi finement aux Petites-Maisons que dans votre cabinet de la rue Sainte-Anne, mais on y raisonne bien diversement... »⁵⁰.

Sophie AUDIDIÈRE
ENS de Fontenay / Saint-Cloud

50. *Réfutation suivie de l'ouvrage d'Helvétius intitulé De l'homme*, Versini I, p. 849.